



**Solidarité
sans frontières**

PAGE 2

Centres fédéraux d'asile

Un appel à plus
de transparence

PAGES 4 – 5

Frontex hors de contrôle

Davantage
de personnel,
d'équipement et
d'armes

PAGES 7 – 10

Dossier : Contre la nor- malisation de la violence

La situation des
personnes
réfugiées en
Bosnie-Herzé-
govine



Un appel à plus de transparence

Le rendez-vous est donné le 21 septembre 2020 à 13h30 devant l'entrée du centre fédéral d'asile.

Une collaboratrice du Secrétariat d'Etat aux réfugiés (SEM) accueille aimablement un groupe d'étudiant-es en travail social et nous, leurs professeurs. Après une présentation de la procédure d'asile, nous sommes guidés – toujours accompagnés du personnel de sécurité – pour une visite du lieu d'hébergement. Nous avons accès à divers locaux et dispositifs du centre. Pour bien des étudiant-es, il s'agit de leur première visite et d'une expérience marquante.

Je me souviens particulièrement d'une affirmation de la collaboratrice du SEM : « nous sommes très transparent-es. »

Mais à quel point le SEM est-il transparent sur les centres fédéraux ? Que connaît le public de ce qui se passe à l'intérieur de ces lieux ?

Certes, des groupes d'étudiant-es peuvent à certaines conditions visiter les centres. Certes, lorsqu'ils sont inaugurés, il y a en général un jour de portes ouvertes pour les journalistes et la population locale. Certes, il est possible de poser des questions au service des médias du SEM et on reçoit assez rapidement des réponses. Tout cela est très louable, mais ne suffit pas. En effet, les informations et réponses que l'on acquiert relèvent souvent d'un discours axé sur une volonté d'éviter une agitation politique.

Le point de vue du SEM est important, mais n'est qu'un parmi d'autres. Les résident-es ne trouvent guère le courage de

s'exprimer de manière critique par peur que cela puisse avoir des effets négatifs sur leur demande d'asile. Ni le personnel d'accompagnement, de sécurité ou de soins ni les personnes chargées de la protection juridique n'ont le droit de prendre position publiquement sur leur travail quotidien ou sur des événements qui se produisent dans les centres. Ces personnes, comme tout le personnel du SEM, sont liées au secret de fonction. Comme les centres fédéraux ne sont en principe pas accessibles au public, la société civile se trouve face au même problème. Si ces personnes veulent proposer des activités pour les requérant-es d'asile à l'intérieur des centres, elles doivent y être autorisées par le SEM et signer un contrat, une fois encore avec une clause de confidentialité.

Il y a eu un changement suite aux comptes rendus des incidents violents dans les centres fédéraux. Les résident-es et les collaborateurices ont ouvertement pris position sur les événements ayant eu lieu à l'intérieur des centres. A côté de l'évaluation officielle, les points de vue des personnes sur place se sont aussi fait entendre, avec des conséquences. Le SEM a pris des mesures en souffrance depuis longtemps.

Le motif est honteux, mais offre peut-être l'opportunité d'un changement de cap. A fin avril 2021, le SEM a fait la déclaration suivante dans un communiqué de presse : « Le SEM est en tout temps ouvert à la critique constructive ». Toutefois, pour exprimer une critique, il faut de la transparence. Il faut davantage

d'ouverture de la part des autorités pour garantir un hébergement des personnes requérantes d'asile dans le respect des droits fondamentaux et humains, ainsi que pour créer un climat de confiance permettant de trouver une voie institutionnelle d'écoute lorsque se produisent des incidents.

Tant la SCCFA que d'autres ONG ont constaté ces derniers mois plus d'ouverture et de disposition au dialogue de la part du SEM. Mais il faut encore davantage avant que la phrase « Nous sommes très transparent-es » sonne juste.

Laura Tommila

Directrice de la SCCFA
« Société civile dans les centres fédéraux d'asile »
www.plattform-ziab.ch

◀ Titre: Prises dans les phares, deux jeunes familles (quatre adultes, deux très jeunes enfants et un bébé) originaires d'Afghanistan après avoir subi un **pushback**.



Continuation possible des auditions d'asile sans la présence de la représentation juridique

Motif avancé : la pandémie du coronavirus

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) veut que l'ordonnance Covid 19 en matière d'asile, maintes fois prolongée, reste en vigueur jusqu'à fin 2021. Il a lancé en avril une brève consultation sur ce point.

Dans sa prise de position, Solidarité sans frontières a critiqué le fait que – sous le prétexte de la pandémie du coronavirus – des personnes requérantes d'asile ont été auditionnées sans la présence obligatoire de leur représentante ou représentant juridique. Au printemps 2020

« des personnes requérantes d'asile ont été auditionnées sans la présence obligatoire de leur représentante ou représentant juridique »

déjà, Sosf avait eu des doutes sur la licéité de cette manière de procéder et avait chargé le professeur honoraire genevois Thierry Tanquerel, spécialiste en droit constitutionnel, de rendre une expertise sur cette question. Il est arrivé à la conclusion que le fait de procéder à une audition d'asile sans qu'y participe la représentation juridique était « une limitation disproportionnée et donc contraire à la constitution des droits légaux et constitutionnels des personnes requérantes d'asile » et a revendiqué en conséquence la suspension des procédures d'asile pendant la pandémie.

▼ Un jour de distribution en décembre 2019 dans le camp de Vučjak.

En tant que telle, l'audition constitue dans toutes les procédures d'asile la base de la décision ultérieure sur l'asile. La révision de la loi sur l'asile était uniquement censée accélérer la procédure. Pour compenser les déficits relevant de l'Etat de droit résultant des nouvelles dispositions, l'adjonction d'une représentation juridique spécialisée et expérimentée a été considérée comme impérative. D'un côté, les conseils aux personnes requérantes d'asile, leur préparation et la participation à l'audition devraient augmenter l'acceptation et dès lors la crédibilité de la procédure d'asile suisse. D'un autre côté, la participation de la représentation juridique à l'audition permet aussi une protection pour les personnes requérantes d'asile. Sa présence garantit que l'audition porte sur la totalité des motifs d'asile et ne se réduise pas à un interrogatoire limitant l'expression libre des personnes intéressées. La présence d'une représentation juridique indépendante évite les excès ou remarques dévalorisantes ou blessantes, ou les tentatives de pression. En outre, l'obligation de participation de la représentation juridique à l'audition souligne l'importance de son statut de droit procédural.

État de droit même pendant la crise sanitaire

Le fait que, sous l'ordonnance Covid 19 en matière d'asile actuelle, il n'y ait eu qu'un petit nombre d'auditions ayant été effectivement menées sans la participation de la représentation juridique ne plaide pas pour la prolongation de la disposition en vigueur dans l'ordonnance susmentionnée. Une procédure irréprochable sous l'angle de l'Etat de droit doit aussi être garantie en temps de pandémie. De même, l'argument que des délais de recours et de départ prolongés pourraient compenser juridiquement l'absence de la représentation juridique à l'audition n'est pas convaincant : la prolongation des délais s'impose déjà uniquement en raison de la situation de pandémie. Au contraire, des auditions qualifiées de conformes au droit ayant eu lieu sans la participation de la représentation juridique entraînent, en cas de litige, un recours supplémentaire ; ce qui devrait aisément être évité avec prudence, réduction du tempo de la procédure et une gestion souple des délais.

Pour ces motifs, nous continuerons de nous opposer à ce que des auditions soient menées sans la participation de la représentation juridique dans la procédure d'asile d'autant plus que, cas échéant, cette participation peut être garantie aussi par vidéoconférence.

(Pf)

Les images qui illustrent cette édition du bulletin sont signées Ben Owen-Browne. Photographe engagé, voyageur, nous l'avons croisé en Bosnie où il était actif auprès de l'organisation Rahma. A travers chacune de ses photos, Ben nous raconte une histoire particulière. Par manque de place, nous n'avons pas pu imprimer toutes les photos que nous avons eu l'honneur d'obtenir. Vous pouvez cependant les retrouver sur notre blog, ainsi que les légendes qui les accompagnent. [Sosf.ch/blog](https://www.benowenbrowne.com/). Vous pouvez également consulter son site professionnel : <https://www.benowenbrowne.com/>

Davantage de personnel, d'équipement et d'armes

Frontex hors de contrôle

L'agence européenne des garde-frontières et des garde-côtes dispose maintenant de ses propres moyens de surveillance aérienne et commande une troupe de garde-frontières armée. Cela renforce considérablement le pouvoir de son directeur. La Commission, le Conseil (des ministres) et le Parlement de l'UE ont révisé deux fois le « Règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes ». Les capacités et compétences de Frontex ont ainsi été nettement élargies : le Règlement de 2019 prévoit un « contingent permanent », de 10 000 agent-es, pouvant être utilisé par simple décision du directeur, Fabrice Leggeri. Depuis 2016, l'agence peut en outre acquérir son équipement elle-même : véhicules, bateaux, avions, appareils de surveillance.

Drones à longue portée survolant Malte

Frontex a effectué ses premiers tests de véhicules aériens sans pilote en 2016. Après des projets d'essai sur la Sicile et la Crète, les drones à longue portée sont maintenant utilisés pour surveiller la Méditerranée centrale à partir de Malte. Ils complètent le « Service de surveillance aérienne » (FASS) par lequel l'agence observe depuis 2017 les frontières extérieures de l'UE avec des bimoteurs affrétés.

Les vols, qui devraient coûter 101,5 millions d'Euro ces prochains deux ans, peuvent être demandés par les Etats membres de l'UE et les Etats associés à Schengen. L'Italie et la Croatie l'ont fait en premier. Sans l'engagement de la FASS, les troupes de garde-frontières croates n'auraient pas du tout remarqué des traversées de frontières, s'est vanté Leggeri dans le rapport annuel 2018 de l'agence. Les avions (et drones) de Frontex pourraient être rendus responsables d'avoir repoussé des milliers de personnes. Frontex a en outre transmis les coordonnées d'embarcations au corps de garde-côtes libyens pour qu'il capture des réfugiés en haute mer et les ramène en Libye.

Nouvelle troupe d'intervention

Avec le « contingent permanent », Frontex obtient désormais aussi sa propre troupe de garde-frontières. Toutes les forces d'intervention doivent être recrutées d'ici à 2027 et sont directement subordonnées en tant que « personnel statutaire » au quartier général de Frontex à Varsovie. En plus des engagements aux frontières extérieures, elles ont aussi pour tâche d'exécuter des expulsions.

Les 10 000 agent-es se répartissent en quatre catégories, celles et ceux de la « catégorie 1 » portent des uniformes Frontex standards et peuvent être équipés non seulement de pistolets, mais aussi de matraques en caoutchouc ou télescopiques, de menottes et de substances irritantes. L'UE dispose ainsi pour la première fois d'une unité de police armée. Frontex veut acheter

à cet effet 2 500 armes à feu et 3,6 millions de cartouches. Plus de 500 agent-es de la « catégorie 1 » sont en mission depuis le début de l'année en Grèce et en Italie, plusieurs centaines d'autres devraient suivre en 2021.

Cependant, ni le règlement de 2019 ni l'accord avec la Pologne sur le siège de Frontex ou les lois polonaises ne contiennent une base juridique pour l'acquisition, le stockage et le transport d'armes en Pologne par Frontex. C'est pourquoi l'approvisionnement en armes se fait attendre et la troupe active en Grèce est

« Frontex a transmis les coordonnées d'embarcations au corps de garde-côtes libyens pour qu'il capture des réfugiés en haute mer et les ramène en Libye. »

équipée à titre transitoire de pistolets, d'étuis et de munitions de la police grecque. Des accords semblables sont planifiés avec d'autres pays par le directeur Leggeri.

Absence de contrôle parlementaire

La constitution du « contingent permanent » fait disparaître le principe qui dicte que les agent-es engagé-es dans des opérations communes sont envoyés depuis les Etats membres mais aussi les possibilités d'influence de la part des gouvernements et parlements nationaux sur l'agence. Certes, les gouvernements peuvent retirer du personnel de renfort des opérations communes, mais c'est en revanche le directeur de Frontex seul qui décide de la poursuite des missions de la « catégorie 1 ».

La nouvelle troupe d'intervention échappe dès lors désormais – tout comme le service de surveillance aérienne – au contrôle habituel des parlements nationaux. Ainsi, le gouvernement fédéral allemand ne veut plus du tout répondre aux questions de « déploiement » de forces de la « catégorie 1 ». Et les possibilités d'information et de contrôle par le Parlement de l'UE sont réduites.



Dormir dans une tente à l'intérieur des maisons détruites offre de la chaleur et un peu plus d'intimité.

Frontex possède sa propre personnalité juridique et dispose de pouvoirs d'exécution. Déjà maintenant, le déficit de contrôle est préoccupant. Il n'existe pas d'organe de rang supérieur qui puisse donner des directives à l'agence ou à son directeur. L'agence doit « être indépendante et juridiquement, administrativement et financièrement autonome dans les questions opérationnelles et techniques ». Certes, le conseil d'administration de Frontex, auquel appartiennent les Etats parties et la Commission de l'UE, peut destituer le directeur qu'il a désigné. Le Parlement de l'UE peut en outre refuser d'adopter le budget de l'agence, mais il n'existe pas de surveillance particulière portant sur les interventions en cours.

Frontex continue de s'autonomiser

Un groupe de travail du conseil d'administration de Frontex a examiné – avec beaucoup de retenue – les griefs de participation à des pushbacks par l'agence. Une enquête à ce sujet est également en cours au Parlement de l'UE. L'Office européen de lutte antifraude (OLAF) enquête sur les reproches de mobbing et de fraude, dirigés contre le chef de Frontex. Au moins cinq autres procédures sont pendantes auprès de la Médiatrice européenne, Emily O'Reilly, dont une sur l'efficacité de mécanismes de plaintes de l'agence et une sur le rôle du médiateur en matière de droits fondamentaux. O'Reilly examine en outre la question de la transparence de Frontex qui refuse notamment à la plateforme « Frag den Staat » l'accès à des documents qui permettraient un pistage des bateaux. D'autres procédures ont été engagées par des avocat-es devant la Cour européenne de justice et la Cour pénale internationale.

Leggeri laisse couler la critique et les enquêtes d'elles-mêmes. Pendant ce temps, son agence continue de s'autonomiser. Le budget pour les sept prochaines années s'élève à 5,6 milliards d'Euro dont plus de la moitié pour la nouvelle troupe de garde-frontières. A partir de 2024, Frontex construit un nouveau quartier général à Varsovie ; le bâtiment devrait coûter au moins 140 millions d'Euro.

Matthias Monroy

Journaliste, notamment rédacteur pour la revue berlinoise « Bürgerrechte & Polizei/CILIP »

Frontex et la Suisse

Dire simplement non

En 2016, l'UE a transformé l'agence pour la « collaboration opérationnelle aux frontières extérieures » en « garde-frontières et garde-côtes européennes ». L'abréviation « Frontex » est restée, le pouvoir de l'agence a grandi – à plus forte raison avec la version suivante qui a été introduite en 2019 (voir Bulletin 3/2019). Jusqu'ici, la Suisse, État Schengen, a repris toutes les modifications du règlement de l'UE. Le Conseil fédéral veut qu'il en aille une nouvelle fois de même. En août 2020, il a présenté un message dans ce sens.

Au plus tard dès la fin de l'année 2020, il est devenu clair que Frontex a aussi participé à des refoulements illégaux (pushbacks). Le nombre des enquêtes augmente – elles sont le fait d'un groupe de travail du conseil d'administration, du Parlement de l'UE, de l'Office de lutte antifraude, du médiateur etc. L'agence entière est en cause et non plus seulement son directeur exécutif. Les Chambres fédérales, qui vont prochainement examiner le règlement de l'UE, auraient donc toutes les raisons de dire une fois simplement non.

(Bu)

Mehr Infos unter

www.statewatch.org/observatories/frontex/

Karin Keller-Sutter éprouve l'Afrique

Un partenariat un tantinet unilatéral

Avec un peu d'aide policière ça marche aussi avec les expulsions.

Que fait une ministre de la justice suisse quand elle voyage dans un pays où, depuis des mois voire des années, il y a des manifestations contre la vieille élite dominante ? C'est évident : elle dit avec des paroles claires ses quatre vérités aux responsables politiques pour qu'ils lancent enfin des réformes démocratiques et sociales et qu'ils respectent les droits humains en ajoutant que leur pays ne trouvera pas le calme s'ils ne le font pas. Et elle rencontre bien entendu des personnalités dirigeantes de l'opposition pour les encourager dans tous les différends dans le détail.

Tout cela n'a pas eu lieu le 24 mars de cette année lorsque Madame Karin Keller-Sutter s'est rendue en AL-

« Les < sujets prioritaires pour les relations bilatérales entre la Suisse et l'Algérie > – ce ne sont pas les droits humains et la démocratie, mais la sécurité et la migration. »

gérie. Elle a rencontré le ministre de l'intérieur Kamel Beldjoud et le ministre de la justice Belkacem Zeghmati, pour parler des « sujets prioritaires pour les relations bilatérales entre la Suisse et l'Algérie » - et ce ne sont pas les droits humains et la démocratie, mais la sécurité et la migration. L'attaché suisse de police à Tunis est maintenant aussi accrédité en Algérie et les deux pays veulent conclure un *memorandum of understanding* pour une coopération policière encore meilleure, en particulier contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

L'abolissement de la police algérienne pourrait peut-être aussi jouer en faveur d'une volonté particulière de la partie Suisse : les expulsions. Depuis 2006, il y a certes un traité de réadmission et il est « appliqué correctement » selon le communiqué de presse du SEM. Toutefois, il y aurait de « grands retards » dans le renvoi de citoyen-nés algériens présents en Suisse de manière irrégulière. En outre, l'Algérie s'est refroidie en mars 2020 en raison de la pandémie du coronavirus et a interrompu le trafic aérien international – y compris pour les vols spéciaux suisses. Il faudrait maintenant chercher des « solutions pratiques pour une meilleure organisation des rapatriements ».

Pas seulement des réadmissions

KKS se trouvait sur le voyage de retour du Nigéria où il y avait eu quelque chose à fêter : dix ans de partenariat en matière de

migration. Le Nigéria était le troisième pays avec lequel la Suisse était entrée dans un tel partenariat. Avant cela, en 2010, il y avait eu la mort du Nigérian Joseph Chiakwa lors de son renvoi.

Un « partenariat en matière de migration » est, à ce qu'il semble, plus qu'un accord de réadmission. Dans le cas du Nigéria, il s'agit entre autres de la création de capacité dans la gestion de la migration, de questions de protection des frontières et de la collaboration des polices contre les passeuses et contre la traite d'êtres humains et le trafic de drogue. Plusieurs fois, des membres de la police nigériane sont venus en Suisse observer par exemple comment la police cantonale bernoise chasse les

petits dealers dans la ville fédérale. Il s'agit du « soutien lors de l'identification », à savoir de l'établissement rapide de laissez-passer pour des personnes à rapatrier, par des agent-es nigériens spécialement venus ici.

Et il s'agit enfin de « migration régulière », en particulier en lien avec la formation et le perfectionnement. Dans la brochure en couleur éditée spécialement pour le dixième anniversaire – disponible seulement en anglais – on trouve un « excellent exemple de partenariat public-privé réussi » dans ce domaine.

Selon un programme de 18 mois, Nestlé forme, dans ses lieux de production à Lagos, vingt jeunes gens par année à la mécatronique. « Toutes les participantes et participants doivent, pendant leur formation, passer régulièrement des examens. Les cinq jeunes qui réussissent le mieux la formation obtiennent ensuite la possibilité de faire une expérience professionnelle internationale pendant un stage de deux à trois mois dans les centres de production de Nestlé en Suisse. »

Cinq personnes pour deux à trois mois – c'est ça la vraie « migration régulière ».

(Bu)

Communiqués de presse du SEM sur la visite en Algérie et au Nigéria : <https://bit.ly/3yT3BFU>
<https://bit.ly/2QWr33J>
La brochure : <https://bit.ly/2SC51Ug>

Contre la normalisation de la violence

Situation des personnes réfugiées en Bosnie-Herzégovine

Carnet de voyage

En mars 2021, Solidarité sans frontières a accompagné une délégation du Forum civique européen dans le canton d'Una-Sana, en Bosnie Herzégovine (BiH), pour observer la situation à la frontière avec la Croatie. En ouverture de ce dossier, vous trouverez quelques-unes des impressions glanées durant ce voyage.

A la douane, on savait que cela ne passerait pas crème. Le douanier, méfiant derrière sa moustache, s'avance vers nous et nous demande ce qu'on peut bien faire là. « On vient rendre visite à des ami-es » « Vous voulez dire des migrant-es ? ». La contradiction dans les termes nous fait mal, mais on s'exécute : « non, non, des ami-es ». Peu convaincu par notre discours (et vraisemblablement notre apparence, les pulls à capuches et les bonnets de laine ne sont sans doute pas une indication d'indifférence envers la migration) il s'approche de notre coffre. « Et c'est quoi tout ça ? » « Des sièges et un accordéon ». L'idée de l'instrument lui coupe le sifflet. Après tout, comment quelqu'un possédant un accordéon peut avoir de mauvaises intentions ? Il nous laisse filer. Sous les sièges, et sous l'accordéon, il y avait du matériel médical. Trois fois rien, mais on a préféré ne rien dire.

Je pense que tout le monde est reparti de cette interaction un peu frustré-e. Le douanier n'a pas été dupe, il savait bien que notre but était d'aller voir de plus près ce qui arrive aux personnes exilées - et non une tournée internationale de musique folklorique - et nous on savait qu'il savait. Pourtant, personne n'a rien déclaré et chacune a repris son petit bonhomme de chemin. Comme si de rien n'était.

Suite aux fermetures successives de la

route des Balkans, la BiH, et particulièrement le canton d'Una-Sana, est devenue un hotspot, lieu de passage critique pour les people on the move. C'est par ce terme que les bénévoles européen-nes désignent les personnes exilées, pour ne pas entrer dans le débat des raisons de migration, jugé stérile et porteur de préjugés, notamment envers les personnes dédaigneusement considérées comme réfugié-es économiques. Beaucoup d'exilé-es se retrouvent bloqué-es à la frontière. La police ou l'armée croate ne les laissent pas

« Suite aux fermetures successives de la route des Balkans, la BiH, et particulièrement le canton d'Una-Sana, est devenue un hotspot, un lieu de passage critique. »

passer. Pire, elles confisquent leurs sacs à dos, téléphones et parfois même leurs vestes en plein hiver. Les violences sont quotidiennes, banalisées, vous en avez sans doute déjà vu des photos.

Cela se sait, même si ça se voit à peine. Le drame humain qui se joue là n'est visible que par petites touches.

Dans les rues de Velika Kladaša, vous

apercevez de temps en temps des silhouettes, généralement habillées de couleurs foncées, portant un sac à dos, longeant la route, parfois en groupe. Leurs phénotypes, leur air fatigué et leur discrétion finissent de vous convaincre qu'il s'agit bien de personnes migrantes.

Autour d'elles et eux, la vie bosnienne suit son cours. Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes*, beaucoup d'entre elles arpentaient la ville, une fleur, parfois en plastique, à la main. Les marchés proposent fruits, légumes, artisanat. Les voitures klaxonnent, les enfants crient, les muezzins appellent à la prière. Un cadre idyllique de vacances en Bosnie. Puis, sur une vitrine « no entry for migrants ». Pareil au terminus des bus. Seules certaines lignes et certains horaires sont autorisées aux exilé-es.

Dans un autre magasin, par contre, on demande à acheter des téléphones. La vendeuse sait immédiatement ce qu'on

veut « je vous propose ceux-là : ils sont bon marché, l'application maps est installée et la batterie chargée ». Il y a dans cette boutique plusieurs multi-prises, sur lesquelles chargent des dizaines de téléphones. En face du magasin, dans le parc, les people on the move tuent le temps, boivent des energy drinks, et attendent que leur téléphone charge.

Au motel Trafalgar, on se croirait à une rencontre Erasmus. Des Hollandaises, des Italiens, des Allemandes, des Danois, toute l'Europe occidentale est représentée. Il s'agit de « volontaires », venus ici après avoir mis leur vie entre parenthèses pour un petit moment. Ils et elles distribuent de la nourriture, amènent du bois de feu dans les squats, récoltent des

témoignages, font du bruit, comme faire se peut.

L'abject et le beau se mêlent, en toile de fond. Tout le monde sait un peu, mais personne ne dit vraiment.

Comment un tel petit monde s'est-il mis en place ? Qu'est-ce qui fait que ces personnes, que rien ne prédestinait à se rencontrer, se côtoient maintenant quo-

tidiennement ? Quel rôle a joué l'Union européenne, l'OIM, le gouvernement bosnien, la société civile ? Et surtout, quelles en sont les conséquences pour les personnes exilées ?

Après la fermeture de la route des Balkans

Le hotspot Bosnie-Herzégovine

Pushbacks, rôle de l'UE et de l'OIM, perspectives de solidarité – une conversation avec Jana Häberlein, Lorenz Naegeli et Camillo Römer.

Sosf : au printemps 2016, l'UE et la Turquie ont convenu leur deal. La route des Balkans a été fermée. Cet élément a aussi été grandement significatif pour la Croatie, et pour la Bosnie-Herzégovine.

Lorenz Naegeli, journaliste indépendant, se trouvait en Bosnie-Herzégovine en début d'année 2021 et couvre en particulier les questions d'externalisation de l'asile, de la récolte de données biométriques et du rôle de l'OIM.

Jana Häberlein enseigne dans plusieurs hautes écoles en Suisse sur les thèmes de migration et de régime des frontières. Elle était dans les années 2000 plusieurs fois et depuis 2019 trois fois en BiH.

Camillo Römer vit et travaille dans la coopérative Longo Maï du Jura. Activiste politique, entre autres pour le Forum Civique Européen, il était en mars en BiH, d'abord dans le canton d'Una-Sana, puis à Sarajevo.

Jana Häberlein : la voie appelée route des Balkans s'est de plus en plus déplacée depuis l'« été de la migration » de 2015. Elle a passé d'abord par la Hongrie qui avait cependant déjà fermé ses frontières avec la Serbie en septembre 2015. Puis, bien des personnes ont passé par la Serbie et la Croatie, mettant les États de l'UE à l'épreuve de leur « mouvement de masse désobéissant ». Les États ont tenté de canaliser les gens à travers des corridors. Ce n'est qu'après le deal entre l'UE et la Turquie et les fermetures des frontières, au printemps 2016, que la route s'est multipliée et déplacée de plus en plus vers la Bosnie, où les personnes sont restées bloquées, car la Croatie contrôle sévèrement ses frontières. La plupart se sont retrouvées dans le canton d'Una-Sana, bien qu'il y ait aussi pas mal de mouvements entre les régions frontalières de la Serbie vers Tuzla, la région de Sarajevo où se trouvent beaucoup de camps officiels de l'OIM.

La BiH a certes à l'ouest une très longue frontière avec la Croatie mais elle très difficile à franchir car le terrain est montagneux et karstique, ce qui fait que les personnes y sont plus visibles. C'est pourquoi elles tentent le coup par la forêt montagneuse dans le canton d'Una-Sana. Mais dans cette région frontalière, il y a le phénomène des pushbacks, les refoulements illégaux, par la police croate, qui sont devenus de plus en plus violents au fil du temps : depuis 2019, des rapports

montrent que la police lâche des chiens sur les personnes réfugiées. Celles-ci sont poussées dans des rivières glaciales, subissent des électrochocs et/ou sont enfermées. La police vole les habits, les téléphones mobiles, les sacs de couchage et l'argent des réfugiés. Il y a toujours

davantage d'excès contre des personnes mineures, des familles sont renvoyées même si elles annoncent vouloir déposer une demande d'asile. Et les enfants doivent assister au tabassage de leurs parents. Tout cela est connu de l'Europe – par exemple du Parlement européen – et est depuis longtemps documenté. Dans l'intervalle, plus d'un millier de rapports ont été rédigés – ils concernent en général des groupes entiers si bien qu'il s'agit en fait de plusieurs milliers de personnes. Cela se passe sous le regard de l'Europe de Schengen, y compris de la Suisse. La police bosnienne agit parfois aussi violemment. Lors de ma visite en 2019, les gens nous ont dit que cette police était ok et qu'elle ne causait pas de problèmes. En 2020, il en allait très différemment. Actuellement, quelques 2 000 personnes vivent dans la forêt dans le canton d'Una-Sana. Elles doivent acheter à manger et ne peuvent le faire que dans les villes. Elles se heurtent toutefois à l'obstacle des interdictions de périmètre autour de villes comme Bihać, que la police fait respecter en usant de violence.

Lorenz Naegeli : un signe distinctif de tout ce développement est la normalisation de la violence. Jusqu'à 2015 et les années suivantes, les pushbacks et la violence se sont multipliés de manière cachée et aujourd'hui, cela se passe ouvertement. On le voit le plus clairement dans la mer Egée où les garde-côtes et les garde-frontières grecs ont établi un régime de pouvoir incroyable. Mais on le voit aussi en Méditerranée centrale et justement le long de la route des Balkans – en particulier en BiH. Dans l'UE, dans l'espace Schengen, il y a une volonté politique d'impunité face aux autorités de protection nationale des frontières.

Sosf : Ce pouvoir opère non seulement à la connaissance de l'UE, mais avec sa participation. Tu as plusieurs fois dit que l'Organisation internationale des migrations (OIM) est le bras prolongé de l'UE. Qu'est-ce donc comme organisation ?



Les stations de bus sont souvent synonymes d'attente interminable, tous les bus ne sont pas accessibles aux personnes exilées.

L.N. : La Bosnie est un bon exemple de l'importance grandissante que connaît actuellement l'OIM. Après la période de guerre, elle s'est occupée de l'encadrement des personnes sur le retour. Elle devait les aider à se sentir de nouveau bien dans la société bosniaque. Depuis 2016, l'OIM est officiellement une « affiliated organisation ». Dès lors, elle a commencé à prendre de l'ampleur. Elle remplace de plus en plus le HCR. Elle agit selon certaines conventions et protocoles et doit faire rapport de ses activités à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cependant, son action est liée à des projets semblables à celle d'une ONG qui doit en rendre compte d'abord aux donatrices et donateurs. Dans le cas bosnien, l'argent vient de l'UE et elle a reçu plus de 80 millions d'Euro depuis 2018 – et plus spécialement dans le cadre de ce qui est appelé l'aide à l'initiation. Ce sont des fonds que les États de l'ouest des Balkans reçoivent depuis qu'ils ont fait acte de candidature pour entrer dans l'UE. Ce lien direct entre l'UE et l'OIM est largement problématique car d'un côté, par la fermeture de ses frontières extérieures, l'UE crée un régime strict qui aboutit à systématiser les pushbacks et de l'autre côté, elle exploite en BiH, par l'OIM, un système de camps, de saisie des données de migration, une extension de retours volontaires ou forcés et un peu de travail humanitaire.

Sosf : Comment se répartissent ces fonds ?

L.N. : la majeure partie va dans le budget humanitaire : ce sont les camps y compris les services de sécurité douteux qui se font remarquer par les incessants excès à l'égard des résident-es. Selon des rapports de médias locaux, le détenteur d'une entreprise qui travaille pour l'OIM dans le canton d'Una-Sana fait l'objet d'une accu-

sation de meurtre – l'OIM a laissé l'enquête des médias à ce sujet sans réponse. L'OIM exploite tous les camps sauf celui de Lipa – elle s'en est retirée. Les camps sont typiques de la politique des hotspots de l'UE. Ils permettent un meilleur enregistrement et surveillance et ils servent de mécanisme de dissuasion avec l'extrême précarité de leurs conditions face aux personnes qui réfléchissent à leur venue en Europe. Le fait que les camps soient exploités par l'OIM est dû, selon un porte-parole du HCR, au fait que les personnes seraient ici de manière prépondérante des « réfugiés économiques ». La conséquence de ce préjugé est que l'OIM s'efforce d'organiser des « retours volontaires » à partir de ces camps alors que l'UE veut les utiliser à long terme comme point de départ pour des expulsions.

Sosf : Tu viens de parler de l'enregistrement des réfugiés. Comment ça se passe ?

L.N. : Les résident-es du plus grand camp de Sarajevo, de Blažuj, nous ont dit que les empreintes des dix doigts sont prises à l'entrée. C'est typique de la technologie AFIS (Automated fingerprint identification System), sur la base aussi d'Eurodac – l'épine dorsale de la technologie de l'information de l'accord de Dublin. L'UE veut manifestement étendre l'espace Dublin aux États des Balkans occidentaux. De 2017 à 2019, la Suisse a cofinancé l'établissement d'un système d'information en BiH, dans lequel il s'agissait de rendre la Bosnie-Herzégovine eurodacompatible. Cela nous a été confirmé par le SEM. Une liaison Eurodac de la BiH n'est pour le moment juridiquement pas possible. Mais, dans l'État voisin d'Albanie, on voit dans quelle direction ça va : Frontex y est très actif et cette agence de l'UE a même accès à la banque

nationale de données et aussi à Eurodac et peut ensuite ajuster les données.

Sosf : Et ensuite, il y a encore le soutien direct aux autorités de sécurité.

L.N. : Oui. Les drones, l'équipement de la police, etc. sont placés sous le signe du « soutien des autorités locales ». L'OIM a notamment équipé la police du canton d'Una-Sana de véhicules et d'équipement anti-émeute. Cette police exploite aussi le checkpoint illégal près de Velečevo. Il se trouve sur la route de Sarajevo dans le canton d'Una-Sana. Toutes les personnes migrantes doivent y descendre de train et marcher la centaine de kilomètres en direction de Bihać.

Sosf : La répression n'atteint pas seulement les personnes réfugiées mais aussi toutes les personnes qui les soutiennent. Que ce soit des bénévoles étrangers ou bosniens.

Camillo Römer : Pour les bénévoles d'Europe occidentale qui fournissent de l'aide dans le canton d'Una-Sana, cela signifie surtout qu'elles et ils doivent agir en cachette. Ce travail a été très important cet hiver. Elles et ils ont apporté du bois pour les squats, de la nourriture, organisé le lavage des vêtements, ce qui est très important en raison du problème posé par la gale. Elles et ils fournissent aussi du travail médical. Mais cela est définitivement criminalisé : la personne qui se fait attraper est rapidement menacée d'expulsion. Les bénévoles sont officiellement des touristes. Lorsque nous étions sur place, il y a eu plusieurs expulsions.

Les groupes bosniens suivent maintenant de plus en plus la voie de la légalisation. Rahma dans le canton d'Una-Sana et ComPass 071 à Sarajevo sont deux organisations d'utilité publique qui peuvent ouvertement récolter le linge des personnes pour le laver et qui essaient d'aider les personnes ayant subi des pushbacks à revenir. C'est tout à fait absurde que la grande OIM rejette constamment des personnes et qu'elle dise à ces personnes d'aller chercher de l'aide auprès de ComPass 017, qui doit compter le moindre sou. Le type de prestations d'aide a aussi varié : auparavant, divers collectifs distribuaient des repas dans les rues. Aujourd'hui, les ingrédients à cuire – très abondants – sont distribués aux personnes pour qu'elles préparent elles-mêmes dans les squats les repas qu'elles veulent. De son côté, l'OIM ne distribue que des aliments secs, des pâtes, etc. Un peu sans réfléchir. Et les habits qu'elle propose ont l'air de pouvoir de se dégrader le lendemain.

Sosf : Mais, en plus de ces groupes légalisés, il y a aussi des personnes se trouvant sur place de manière informelle.

C.R. : Oui. Il y a aussi des lieux, cafés et aussi logements privés où les personnes sont hébergées. Tu risques cependant d'être dénoncé-e et d'être traduit-e en justice. Il est aussi interdit de transporter des personnes migrantes à l'intérieur du pays. Dans ce cas, il est vite question d'activité de passeurs. La répression contre les personnes bosniennes a une autre spécificité, car elles vivent sur place et sont sujettes à une tout autre pression. Elles

sont persécutées, font l'objet d'injures et de menaces. Presque toutes les personnes avec qui j'ai parlé avaient déjà eu des problèmes – avec les voisin-es, mais aussi avec la police. J'ai été très impressionné de voir à quel point elles assument la chose.

J.H. : En BiH, bien des personnes ont aussi vécu une expérience de fuite et de violence, pendant la guerre des années nonante. Elles nous racontent rapidement comment elles ont résisté au siège de Sarajevo ou qu'elles se sont réfugié dans un autre pays quelques années. Leur vécu personnel de fuite est certainement pour beaucoup d'entre elles une motivation à apporter de l'aide. Bien des personnes qui apportent de l'aide ne sont volontairement pas organisées ou visibles. Elles ne veulent pas du tout se trouver sous les feux de la rampe car il y a aussi une scène de droite organisée qui persécute ces personnes. Celles et ceux qui soutiennent publiquement les réfugié-es sont très rapidement mises sous pression. La journaliste et activiste Nidžara Ahmetašević a été brièvement emprisonnée ce printemps. On voulait manifestement lui donner une leçon.

Sosf : Reste la question de savoir ce que nous pouvons faire depuis ici.

J.H. : De mon point de vue, il s'agit surtout de travail politique, de lobbying. La Suisse fait partie de l'association Schengen que la Croatie veut aussi rejoindre. Elle ne saurait accepter que la Croatie soit impliquée dans des actes de violence et qu'elle se débine. Nous devons maintenir la pression politique. Et nous devons aussi nous demander comment la Suisse est impliquée en Bosnie, au-delà des projets humanitaires rendus visibles.

L.N. : Je suis d'accord. Il faut organiser ici la résistance et l'opposer aux responsables. Cela doit se faire de manière nettement plus musclée. En 2015, pendant le long été de la migration, il y a eu beaucoup de pression dans les rues des villes d'Europe occidentale. Il faut recréer cette pression. Ce qu'il faut encore en plus, c'est un renforcement des réseaux transnationaux, de l'échange, pour créer une dynamique au-delà des frontières. Et cela pas seulement en observation passive, mais par une stratégie offensive.

C.R. : Absolument. Nous pouvons aussi considérer le partage de ressources financières, soutenir des projets sur place. A mes yeux, cela est aussi assez important.

(Sg/Bu)



«Les nommer par leur nom – plus de 44 000 victimes de la forteresse Europe»

Action cartes postales

Depuis 1993, plus de 44 000 personnes sont mortes en tentant de fuir vers l'Europe. Aux frontières extérieures de l'Europe et en Afrique du Nord, des centaines de milliers de personnes vivent actuellement dans des camps de réfugié-es, dans des conditions misérables. Telles sont les conséquences de la fermeture des portes et des yeux de l'Europe. Cela doit changer ! À l'occasion de la Journée des réfugié-es, les 40 000 personnes qui ont perdu leur vie seront commémorées dans de nombreuses villes suisses. Comme vous l'aurez remarqué, une carte postale accompagne le numéro de juin de notre Bulletin. Cette action s'inscrit dans le projet « Beim Namen nennen –mehr als 44 000 Opfer der Festung Europa », qui est soutenu par diverses organisations. L'objectif de cette action est de faire pression sur le parlement national et de lui rappeler sa responsabilité humanitaire. Six artistes d'ici et d'ailleurs ont conçu ces cartes postales. Leurs noms sont Corinna Elena Marti, Lilian Rappo, Nicole Michel, René Maviaki, Omolbanin Safari alias Story et Youssef Limoud.

Envoyez une carte postale aux membres du Conseil national et/ou du Conseil des États de votre canton de résidence en demandant que la Suisse devienne un lieu sûr en Europe. Il s'agit également d'appeler les politicien-nes à soutenir la motion 19.4319 qui vise à ce que la Suisse soit solidaire de la « coalition des pays de bonne volonté » et accueille les réfugié-es secourus à bord des navires des ONG et dans les camps.

La motion 19.4319 est à l'ordre du jour de la session d'été (31 mai – 18 juin 21). On vous invite à envoyer les cartes postales au début de la session.

(Na)

Adresses des membres du Conseil national par canton : <https://bit.ly/3fiBubh>

Adresses du Conseil des États par canton : <https://bit.ly/3fgJDnm>

Toutes les informations complémentaires sur le projet, les actions et événements : <https://www.beimnamennennen.ch>

Vous souhaitez commander des cartes postales ?
Voici le lien : <https://bit.ly/3wvcWBv>

« Son nez est cassé, ses yeux saignent. Il veut que vous montriez ça » a dit le fils de l'homme au photographe.



Certain·es exilé·es célèbrent le Ramadan. Un boulanger du village leur a préparé un pain spécial pour l'occasion.

RESISTANCE ET HOSPITALITE POLITIQUE (1968-2021)

L'imagination au pouvoir !

Philosophe et militante de longue date, Marie-Claire Caloz-Tschopp, compagne de lutte de Solidarité sans frontières depuis des années (notamment co-présidente de 2006 à 2008), présente un ambitieux projet : praxis-mémoire-archives, une impressionnante collection de textes permettant de repenser la résistance et l'hospitalité politique, à travers leurs différentes transformations, de 1968 à nos jours. Nous en publions ici la déclaration inaugurale. Un texte plus long est publié sur notre blog et l'entier du projet se trouve sur le site desexil.com

Le projet PRAXIS, MEMOIRE, ARCHIVES (base de données, 800 matériaux, textes, Déclaration publique 2021) est rendu public. C'est le résultat d'un travail mémoriel de résistance.

Ce qui était le refus d'une Europe néo-libérale, capitaliste, est devenue la création d'une Europe alternative.

Ce qui était de l'ambiguïté structurelle est devenue, par

l'analyse, le repérage de mensonges politiques visant la passivité et la compromission.

Ce qui était de la violence est devenu de la torture et dans certains cas des crimes pénaux internationaux.

Ce qui était l'attaque de la résistance par le délit dit de « solidarité » est devenue un autre délit, par un autre criminel : délit d'hospitalité de violence d'Etat.

Ce qui était un savoir autonome, fragile, devient le tissage de liens entre des luttes, actions résistance de la « société civile » qui s'étend aux professions, aux universités, etc.

Marie-Claire Caloz-Tschopp

Un centre pour « requérants récalcitrants »

Les Verrières, Neuchâtel

Selon le SEM, il aurait été décidé de rouvrir le centre des Verrières à la mi-février en raison des vols commis autour des Centres fédéraux d'asile (CFA) suite à l'arrivée de bandes organisées d'Afrique du Nord. Une vingtaine d'hommes y auraient alors été transférés, mais depuis, son occupation semble de nouveau être retombé au niveau de 2019, selon la « Rundschau » de la télévision allemande du 31.03.21.

« Le centre des Verrières était fermé depuis l'été 2019 en raison de sa trop faible occupation (4 personnes par semaine) et du coût exorbitant qu'il engendrait. »

Si l'on ne peut nier l'existence de ces actes criminels, nos contacts avec certains occupant·es de ce centre et les révélations récentes autour de fausses déclarations de la part de plusieurs agent·es de sécurité, permettent d'émettre des doutes quant à la légalité de la procédure qui mène à un transfert aux Verrières.

De plus, l'exiguïté des locaux dans ces structures fédérales, la mise sous tutelle des requérant·es d'asile, le

manque de soutien psychologique et de personnel d'encadrement face à une présence exagérée de personnel d'agences de sécurité privées souvent mal recruté et

mal formé en matière d'intervention contribue à des escalades de violences dont les requérant·es d'asile ne sont pas les seuls auteurs.

Plutôt que d'intégrer des personnes au comportement difficile par une prise en charge sociale et médicale adéquate, le SEM a opté pour une prise en charge sécuritaire qui a royalement échoué. Le centre des Verrières n'est que la prolongation de cette stratégie.

Lors de ma visite au Centre de Ter Appel en Hollande, alors occupé par 1200 personnes, le seul homme en uniforme que j'ai aperçu, était un policier chargé du contrôle des documents. La société civile était fortement présente au centre avec un bureau ouvert du matin au soir et un nombre important de bénévoles. Alors que j'ai passé une journée entière dans ce centre, je n'ai pas aperçu de scènes de tension comme je les ai régulièrement observées dans les CFA suisses.

Il est grand temps de renoncer à cette prise en charge sécuritaire à outrance et de réinvestir les 50 millions de gagnés dans une vraie prise en charge socio-médicale et un large programme d'occupation, tout en incluant la présence de la société civile dans le nouveau concept.

Denise Graf

Droit de rester Neuchâtel

Un changement de tendance est-il en train d'arriver dans la politique migratoire ?

Interventions du PS et des Vert·es

La conseillère nationale Samira Marti (et huit cosignataires) ainsi que le conseiller aux Etats Daniel Jositsch ont déposé le 18 mars 2021 des motions semblables : ils exigent du Conseil fédéral un projet de réintroduction de l'asile aux ambassades. Cette exigence est motivée par la situation catastrophique dans les camps de réfugié·es aux frontières de l'Europe, situation encore aggravée en raison de la pandémie Covid 19.

En matière d'acquisition de la nationalité, ça devrait aussi bouger : le conseiller aux Etats Paul Rechtsteiner demande dans une motion du 11 mars 2021 que l'acquisition de la nationalité ait lieu selon le « ius soli » : la personne née en Suisse devrait désormais acquérir automatiquement la nationalité suisse. Plus d'un quart de la population suisse ne possède pas le passeport helvétique. Des motifs de politique démocratique et des motifs relevant des droits humains, en particulier le durcissement des mesures de droit des étrangers sur la fin du séjour, plaideraient pour l'introduction du « ius soli ». La conseillère aux États Lisa Mazzone soutient cette motion et a, elle aussi, déposé une mo-

tion : la personne qui est née et a grandi en Suisse devrait pouvoir acquérir de manière facilitée la nationalité suisse. Depuis le nouveau droit sur la

nationalité de 2018, le nombre des naturalisations aurait diminué. La procédure facilitée devrait améliorer l'intégration politique des immigrés de la deuxième génération. Ce changement nécessiterait toutefois une modification de la Constitution.

Il se passera encore des mois voire des années avant que ces questions soient traitées dans notre pays. Toutefois, il est très réjouissant que le PS et les Vert·es osent intervenir dans des domaines hautement controversés de la politique migratoire. Pendant des années, les membres des commissions des institutions politiques des deux chambres ont été dominé·es par les tenants durs de la droite et tout assouplissement a été bloqué dans le domaine du droit d'asile et des étrangers. Le vent a-t-il tourné ? Il est sûr que les motionnaires n'atteindront leurs buts que s'ils trouvent un appui de la part des Vert·es libéraux et du groupe du centre.

(Pf)

Derrière les murs

Récits de femmes migrantes au temps du Covid-19

Il y a un peu plus d'un an, nos vies ont été bouleversées par la pandémie et ont connu de nombreux changements. Comment se passe la vie derrière les murs créés par la pandémie ?

Le livre *Derrières les murs*, édité par la Marche mondiale des femmes/Suisse, est un recueil de 24 histoires personnelles de femmes exilées vivant en Suisse. Elles ont toutes quelque chose en commun. Ce sont des femmes qui ont un jour quitté leur pays - souvent forcées, parfois elles ont choisi - et qui tentent de reconstruire leur vie ici en Suisse.

Les histoires se lisent comme de brèves rencontres. Rencontres avec des femmes qui racontent avec des mots si justes leur situation avant le Covid-19, de la façon dont elles ont vécu le temps de la première vague et son impact sur leur vie, de la façon dont elles repensent leur avenir et leurs rêves. Ce sont les voix de femmes qui sont souvent trop peu entendues et qui, surtout en cette période, se sont souvent retrouvées en première ligne dans la lutte contre le virus en raison de leurs conditions d'existence et de travail. Leurs histoires parlent de leur peur de perdre leur emploi et par là la garantie de rester en Suisse, de ne pas pouvoir aider leurs proches, de ce que signifie être malade et de ne pas avoir de papiers ni d'assurance maladie, de l'école à la maison sans connexion Internet, de leur solitude et de leur isolement pendant le confinement, des violences vécues, mais aussi de la solidarité, de la volonté et des ressources. Ce sont des récits puissants qui témoignent de leur force et de leur courage. Un livre autant bouleversant qu'enrichissant.

(Na)

Derrière les murs. Récits de migrantes au temps du Covid-19, Marche mondiale des femmes, 2020.

IMPRESSUM

BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

Paraît 4 fois par an

ISSN 2673-7701

Tirage de cette édition :

2400 allemand / 600 français

Affirmés par la REMP/FRP :

2269 deutsch / 521 französisch

Composition/Graphisme :

Graziella Bärtsch et Moana Bischof

Impression et expédition :

setva caro druck ag, Films Waldhaus

Rédaction :

Marianne Benteli (Mb), Heiner Busch (Bu),
Peter Frei (Pf), Sophie Guignard (Sg),
Amanda Ioset (Io), Stéphanie Nagy, (Na),
Maria Winker (Wi)

Traductions :

Marianne Benteli, Olivier von Allmen

Lectorat : Sosf

Photos :

Ben Owen-Browne

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :
le 14 juillet 2021Nous nous réservons le droit d'abréger le
courrier des lecteur-ices

Cotisation 2021 abo inclus :

salariés Fr. 70.- / couples Fr. 100.- /

non-salariés Fr. 30.- /

organisations Fr. 120.-

Abonnement :

individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-

Editrice :

Solidarité sans frontières

Schwanengasse 9

3011 Bern

(regroupement CAS/MODS)

Tél. 031 311 07 70

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6

BIC POFICHBEXXX



Une maison abandonnée, aménagée avec les moyens du bord.

Portrait: Aimé Ofounou du mouvement des sans-papiers de Bâle

Aimé Ofounou m'accueille au bureau de la permanence des sans-papiers à Bâle. Il m'a accordé du temps, au milieu d'une de ses journées où chaque minute semble dédiée à des activités dans tous les sens. Il travaille comme sacristain dans une église à Pratteln - dans laquelle il a d'ailleurs vécu avant sa régularisation - mais aussi comme médiateur pour le groupe Sida beider Basel, il contribue en outre bénévolement pour les cartons du cœur et à radio X. Dans la rue, à la Migros, dans les escaliers de la Rebgasse, les gens le reconnaissent, le saluent et s'arrêtent pour discuter avec lui.

En cette année qui marque les 20 ans du début du mouvement des sans-papiers à Bâle, il revient sur un long combat, qui est, hélas, loin d'être terminé.

Aimé est arrivé il y a 23 ans en Suisse. Ingénieur informaticien originaire du Togo, il demande l'asile politique. Après une procédure de deux longues années, le couperet tombe, abruptement : l'asile lui est refusé. Le recours n'a pas plus de succès. Aimé travaillait, se logeait, il a dû tout laisser. Il a dû dormir dans des parcs, trouver refuge là où il le pouvait. C'est à ce moment-là que des sans-papiers ont commencé à s'organiser collectivement, tout d'abord en collaboration avec le CEDRI, dans les locaux de Longo Mai à Bâle. Le mouvement prend de l'ampleur, et, porté par l'exemple de l'occupation de la paroisse St-Paul à Fribourg, décide d'entreprendre une action d'occupation.

C'est alors l'église St-Antoine de Bâle qui servira de refuge à de nombreuses personnes sans-papiers, beaucoup d'entre elles originaires de différents pays d'Afrique.

« Si c'est à recommencer, je recommencerais. »

L'issue est incertaine, les succès tardent à se faire voir. Aimé garde cependant un souvenir joyeux de cette période. L'un des aspects de la lutte auquel il a spécialement participé est la sensibilisation. Il a parlé de la situation des sans-papiers dans des

écoles, dans des homes pour personnes âgées, dans des assemblées de quartier. A chaque fois, le même phénomène : des personnes tout d'abord méfiantes, se retrouvent émues, voire conquises, quand elles découvrent la réalité des personnes sans-papiers, qui va à contre-courant de l'image que l'on peut s'en faire dans les discours officiels ou les médias. Il évoque également les contraintes quotidiennes. Il faut organiser les rendez-vous médicaux, faire en sorte que les personnes sans-papiers qui ont un travail puissent s'y rendre, vérifier chaque soir que tout le monde est

bien rentré, car sinon, il faut donner l'alerte.

Après plusieurs mois sans réponse des autorités, alors que le

mouvement s'essouffle quelque peu, l'on décide de soumettre à la police des étrangères des dossiers anonymisés, pour examen en vue d'une régularisation. Sur 100 dossiers, 25 reviennent positifs, dont celui d'Aimé. Pour tous les autres : « On a pas le choix, on continue ».

Les réunions interminables se poursuivent, parfois même hors des frontières cantonales, ce qui permet l'un des points d'orgue du mouvement : la manif pour les sans-papiers à Berne, où 10 000 exilé-es et solidaires battent le pavé.

Le mouvement des sans-papiers n'a pas accédé à sa revendication principale, à savoir une régularisation collective. Mais il a permis de changer pas mal de destins, grâce aux demandes de régularisation qui ont abouti. Il a aussi pu montrer que la lutte est possible, qu'elle paie et que l'on a souvent plus de soutien

ANNONCES

widerständiger rückblick
auf eine woche voller
rassismus:
antira-wochenschau
abonnieren auf
antira.org

wir drucken!
Klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 films t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



Photo d' Aimé Ofounou

que ce que l'on croit. Une fois l'occupation annoncée, de nombreuses personnes connues et inconnues se sont manifestées. La permanence des sans-papiers, créée dans la foulée, ne possédait au départ qu'un seul petit bureau. C'est maintenant presque tout un étage qu'elle occupe à la Rebgasse.

Je sors de cet entretien requinquée. Oui, parfois la lutte est fatigante. Mais à voir Aimé, qui se démène depuis plus de vingt ans, et qui comme conseil donne: « Si tu veux aider, il faut y aller sans appréhension, il faut suivre son cœur, et simplement, fais-le », alors on se dit que finalement, tout doit bien être possible.

(Sg)

Vous trouverez d'autres textes sur le mouvement des sans-papiers en consultant : www.sans-papiers-basel.ch

Agenda

« Avec le papier blanc, je n'ai pas le droit de réaliser mon rêve »

JEUDI, 24 JUIN 2021, 19 H (ONLINE)

Une soirée de témoignages et d'échanges en ligne dans le cadre de la campagne Education pour toutes et tous ! en collaboration avec la Coordination asile.ge
Inscriptions jusqu'au 20 juin à info@bildung-jetzt.ch
Toutes les informations sur www.education-maintenant.ch/agenda

Bildungszugang: Geflüchtete haben das Wort

VENDREDI, 25 JUIN 2021, 18 H (ONLINE)

Bildungszugang für Geflüchtete: Herausforderungen und Lösungsideen (national und lokal, Kanton Schaffhausen)

Eine online-Veranstaltung im Rahmen des Politik Aktuell Programms der SP Schaffhausen in Kooperation mit dem Verein «Bildung für alle-jetzt!»

Toutes les informations et le lien Zoom sur www.education-maintenant.ch/agenda

Événement public –«Geflüchtete haben das Wort»

SAMEDI, 18 SEPTEMBER 2021, 14 H,
HIRSCHENPLATZ, ZÜRICH

Geflüchtete präsentieren ihre Erfahrungen und ihre Forderungen für einen gleichberechtigten Zugang zur Bildung.

Plus d'informations sur www.education-maintenant.ch/agenda